



infos 28



ED ALBERTVILLE



Les 6 salariées de Ed
comparaîtront au Tribunal
d'Albertville,

**le mardi 17 août 2010
à 14 heures**

pour avoir entravé l'accès au magasin
et occupé des places de parking.

Maître Darves, Avocat de la CGT sera là
pour les défendre.

(Sauf report de la partie adverse).

VENEZ NOMBREUX POUR LES SOUTENIR.

ELLES EN ONT BESOIN !